

[Théâtre]

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 15 [i.e. 11]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4° Essai sur l'établissement des Burgunds dans la Gaule.

2° Essai sur la division et l'administration du Lyonnais au x^e siècle.

3° Développement de l'indépendance du Haut-Valais et conquête du Bas-Valais.

4° Documents pour servir à l'histoire des comtes de Biandrate.

5° Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen-âge.

L'art de la danse faisant partie de la gymnastique, qui prétend au titre de science, il n'est pas étonnant que nos jeunes licenciés en gymnastique se soient réunis, pour une séance extraordinaire, aux demoiselles de Lausanne qui cultivent les élégants exercices de la svelte Terpsichore. Ceux qui prétendent que le plaisir a été leur principal motif n'ont peut-être pas tort, car en définitive cette séance, qui a eu lieu au Casino, samedi dernier, a été simplement un bal. Et vraiment ce bal a été charmant de tout point. Les toilettes des dames se distinguaient par leur fraîcheur et un goût exquis. Malgré l'absence des pierreries, des diamants, notre avis est que cette ravissante soirée ne le cède en rien aux splendides réunions où abonde l'éclat de ces ornements financiers. La Société, qui n'est pas fort nombreuse, pouvait jouir d'un agrément qui a bien son prix, l'espace. Dans la grande salle du Casino, cette centaine de danseurs exécutait ses figures fort à l'aise. Cela contribuait à la beauté du spectacle que nous avons pu contempler un instant en qualité de *papa*.

(Communiqué.)

Transplantation des arbres.

On parvient maintenant à transporter d'un endroit dans un autre de véritables géants du règne végétal. Un riche banquier de Paris a voulu conserver dans son jardin, bouleversé à la suite de constructions nouvelles, les ombrages séculaires qui en faisaient l'ornement. Il a fait transplanter des marronniers dont le tronc mesurait plus de 5 pieds de diamètre; un catalpa, âgé de plus d'un siècle et demi et dont le tronc avait un diamètre de 17 à 20 pouces. Enfin trois arbres d'une grosseur déjà fort respectable situés à un mètre de distance l'un de l'autre et ne pouvant par conséquent être déplantés séparément, ont été enlevés ensemble avec leur motte de terre commune qui mesurait une longueur de dix-huit pieds. Ces opérations ont été faites avec beaucoup d'intelligence et de succès par M. Alexandre, jardinier attaché aux cultures de la ville de Paris. Les arbres dont les racines ont été enlevées en entier et préservées de tout dégât, au moyen d'un enduit de terre et d'eau, ont parfaitement repris, et leur aspect n'accuse aucun désordre dans leur végétation.

Les cafés à Lausanne.

« Ils se touchent tous, » disent ces pauvres femmes. Elles ont raison; vous ne pouvez faire dix pas dans la rue sans lire à droite et à gauche : *Café*. — *Café billard*. — *Vin, bière, liqueurs*, etc., etc. Les propriétaires des cafés de première classe ont compris les justes récriminations que devait soulever chez le sexe féminin le développement toujours croissant de ce genre d'industrie dont, jusqu'à présent, les plaisirs n'étaient offerts qu'à une partie de l'humanité seulement. Ils ont dit: embellissons nos salles, n'épargnons ni glaces, ni marbres, ni banquettes de maroquin; ouvrons un jardin, qu'une agréable musique s'y fasse entendre et la compagne de l'homme pourra être admise chez nous sans que la critique ait un mot à dire. Ils ont réussi, car maintenant si vous dites à votre femme: « Je dois m'absenter un instant, quelqu'un m'attend au Casino, » elle vous répond gracieusement: « Un moment, mon ami, je passe mon chapeau et je te suis; j'aime tant la musique! » — Pauvres maris, voilà où vous conduit le progrès!

L.M.

L'absence d'un théâtre à Lausanne ne veut pas dire que la population de cette ville ne sente nullement le besoin des distractions agréables qu'il pourrait nous procurer; car la *Société artistique et littéraire*, qui n'avait donné aucun signe de vie depuis plusieurs années, est sur le point de se reconstituer vu l'accueil général et encourageant qui vient d'être fait aux soirées organisées par les soins de quelques-uns de ses anciens membres, notamment M. B.

D'un autre côté, M. H. Gerber nous donne de temps en temps, trop rarement peut-être, de charmantes créations musicales et artistiques qui sont de plus en plus goûtées. M. Gerber a la main heureuse; il a le talent de savoir s'entourer de jeunes gens intelligents, et celui plus précieux encore, de développer leurs goûts artistiques avec beaucoup de succès. *La Rose de Saint-Flour*, cette opérette tant applaudie dans les soirées de mardi et dimanche, était le début de deux jeunes amateurs.

L. M.

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CANTON DE VAUD

L'Assemblée générale est convoquée pour lundi 9 mars prochain
au local ordinaire de ses séances.

ORDRE DU JOUR:

Révision des statuts.
Question du local.
Présentation de nouveaux membres.
Propositions individuelles.

Le Comité.